

Lettre Aux Apis n°37



juin 2023

BLOG du Syndicat : <https://apisapb.jimdofree.com>

Page Facebook de L'AEDAE : <https://www.facebook.com/rucherpedagogiqueaedae/>

Les apis du Bitcherland et d'ailleurs...

L'année apicole arrive lentement sur sa fin avec son cortège de récoltes, nourrissements, traitement contre varroa et vente de produits de la ruche mais peut être également de problèmes liés au réchauffement climatique et à l'appauvrissement des sources de nectar et de pollen. Pendant ce temps le syndicat continue de vivre, de proposer des moments soit de distribution des consommables, des médicaments soit des animations autour du cahier d'élevage avec le GDSA et le frelon asiatique. Le syndicat de Sarreguemines vous avait également invité pour participer à une conférence sur le frelon asiatique à laquelle quelques-uns d'entre nous ont assisté. Le GDSA proposera d'ailleurs dans ce cadre de fournir prochainement un cône à monter soi-même pour piéger les frelons. Ils seront distribués à la prochaine séquence, si tout va bien mi-juillet (voir votre calendrier). Entre temps Gérard, le trésorier, a passé la 2^{ème} commande de médicaments pour ceux qui avait passé le cap.

Début septembre (voir calendrier) je vous proposerai une séquence où l'on pourra aborder vos questions sur les traitements, les nourrissements et bien d'autres sujets...

Atelier cire

Le bilan s'il est positif n'est pas encore concluant sur le nombre d'apiculteurs y participant. Nous proposons un atelier collectif ou il faut se regrouper si l'on n'a pas assez de matière et par conséquent il faut donc se faire confiance sur les cires proposées par chacun. Nous avons également regroupé les cires de ceux qui n'avaient pas le temps de participer à cette opération.

Nous rééditerons l'opération en février sachant que vos cires récoltées à ce moment-là auront eu le temps de mûrir 6 mois pour ne plus être cassante. Pensez à garder vos cires d'opercule et de hausse pour les transformer en gaufre bien plus attrayante pour vos abeilles que celles achetées dans le commerce.

L'ANSES lance d'ailleurs à ce sujet une expertise sur l'évaluation des risques pour la santé des abeilles et de la colonie en lien avec la qualité des cires.

Le principe : collecte d'échantillons de cires d'opercules dans des groupes d'apiculteurs différents – les professionnels, les criers, les magasins spécialisés en apiculture et les magasins de bricolage. Ils souhaitent également pouvoir avoir le point de vue des apiculteurs de loisir qui se regroupent pour faire fondre comme nous leurs pains de cire pour en récupérer la cire gaufrée issue d'un gaufrage à façon.

J'ai pris contact avec la responsable de cette recherche pour proposer nos cires que nous avons gaufrées dans notre atelier en 2022. Cet échantillon sera analysé pour les contaminants et adultérants.

Je vous renvoie à ce sujet au flash abeilles n°60, présenté plus loin.

Le GDSA : la distribution des médicaments, la visite PSE et plus...

Appel à candidature dans notre association pour venir renforcer l'équipe des TSA de Moselle. Cette formation pourrait se faire sur le site du moulin d'Eschviller soit entièrement soit en partie.

http://webquest.fr/?m=208402_candidat-technicienne-sanitaire-apicole

TSA : Technicien Sanitaire Apicole késako ?

Sa formation :

7 jours assurés par un formateur agréé de la FNOSAD (fédération nationale des GDSA) Cette formation de 7 jours porte sur les sujets sanitaires, maladies, parasites, recherche de signes cliniques, ... et sur la réglementation apicole.

1 jour par an de formation animé par le GDSA ou la FNOSAD

Le but de cette journée est de maintenir les connaissances du TSA à jour ainsi que lui donner la possibilité de remonter les informations de terrain.

Les coûts de ces journées (déplacement, coûts des formateurs, ...) sont à la charge du GDSA.

Sa mission :

- Être un point de contact entre les apiculteurs et le GDSA.

- Informer les apiculteurs sur les bonnes pratiques au niveau sanitaire.

- Dispenser des formations apicoles dans le domaine sanitaire.

- Faire remonter les informations au GDSA ou au vétérinaire lorsque les signes cliniques l'exigent.

- Dans le cadre du PSE, effectuer les visites des apiculteurs ayant commandé du médicament.

Son engagement :

Les frais étant entièrement pris à la charge du GDSA, ce dernier demande un engagement des TSA dans l'exercice de leur mission.

Notamment en ce qui concerne le PSE, chaque TSA s'engage à visiter entre 10 et 15 apiculteurs par an.

Commande étiquettes miel du SAPB : date limite 3 juillet

Président : Roby WALTHER
Secrétaire : Audrey SIMON
Trésorier : Gérard WURTZ

5 rue de l'aubépine 57230 BITCHE
4 rue de la gare 57410 PETIT REDERCHING
3 rue Burgasse 57230 SCHORBACH

Tél : 06 89 93 83 53 robertwalther52@gmail.com
Tél : 06 61 72 00 74 audreysimon27@hotmail.com
Tél : 06 06 85 78 55 wurtz.gerard@gmail.com



Jusqu'à 5 000 : 14 cts
Jusqu'à 10 000 : 12 cts
Jusqu'à 20 000 : 9 cts

A titre indicatif la dernière commande s'est faite sur 13 000 étiquettes ce qui nous a fait entrer dans le tarif le plus intéressant.

Lien vers la commande d'étiquettes

https://webquest.fr/?m=209737_commande-etiquettes-pots-de-miel

Le rucher du moulin d'Eschviller

Quelques nouvelles de cette structure qui va être à l'avenir sur la proposition du président de CCPB le pied à terre du syndicat. L'association du rucher du moulin accueille cette année plus de 2500 enfants. Les animateurs, au nombre de 32 se démenent comme des beaux diables pour transmettre leur passion et sensibiliser les enfants et leur environnement. Ils ont été équipés grâce à une subvention du Crédit Mutuel de Bitche et de Sarreguemines rive droite de beaux gilets sans manches sérigraphiés. Nous sommes toujours à la recherche d'animatrices et d'animateurs souhaitant nous épauler dans cette aventure. Ci-dessous le lien vers votre adhésion si vous le souhaitez :



https://webquest.fr/?m=209766_apicultrices-et-apiculteurs-souhaitant-sengager-pour-2024-au-rucher-du-moulin-d-eschviller

Enfin les animateurs peuvent proposer leurs miels au magasin du site qui les rachète aux tarifs suivants : Miel de fleurs, crémeux : 7€50 / Miel de forêt, châtaignier, acacia : 8€00. / Miel de sapin : 9€00

Lien vers le formulaire de vente

https://webquest.fr/?m=208820_apiculteurs-souhaitant-vendre-du-miel-au-moulin-d-eschviller

La formation 2023 arrive lentement à terme ; il reste 2 séances en juillet et août et en septembre nous remettons les diplômes. La formation 2024 est ouverte depuis quelques temps et il reste des places à prendre...avis aux amateurs.

http://webquest.fr/?m=202252_bulletin-d-inscription-au-cours-d-initiation-a-l-apiculture-au-rucher-ecole-du-moulin-d-eschviller-2024

Calendrier des rencontres en 2023

| | | |
|---|--|-------------------------|
| 26 janvier 18h aux abattoirs | Distribution APIFONDA | |
| 5 avril 18h aux abattoirs | Distribution consommables | |
| 7 mai 9h au grenier du moulin | Animation Plan sanitaire d'élevage | Avec le GDSA et les TSA |
| 8 juin 18h aux abattoirs | Distribution médicaments et consommables | |
| 20 juillet 18h aux abattoirs | Distribution médicaments et consommables | |
| 3 septembre 9h accueil du moulin d'Eschviller | Animation débat questions apicoles | |

Lien vers le blog de votre association

<https://apisapb.jimdofree.com>

L'onglet « Membres » est accessible avec le code secret « saph57230 » et vous dévoilera les différentes listes avec les liens vers les apiculteurs et les responsables de la fédération et du GDSA.

Flash abeilles n°60 ...ADA Grand Est Alexis Ballis

Lien vers la publication

https://www.adage.adafrance.org/downloads/flash_abeilles_n60_-_ada_grand_est.pdf

Lettre Aux Apis n°37



Juin 2023

BLOG du Syndicat : <https://apisapb.jimdofree.com>

Page Facebook de L'AEDAE : <https://www.facebook.com/rucherpedagogiqueaedeae/>

Je me suis permis de mettre en lumière quelques points de cette publication très intéressante. D'ailleurs il vous est possible de vous y abonner gratuitement. Les syndicats sont représentés dans cette structure : l'Association pour le Développement de l'Apiculture du Grand-Est (ADA Grand-Est) œuvre au développement de l'apiculture dans la région Grand-Est en mettant en place un programme d'actions (expérimentations, formations, conseils techniques, études ...) à destination de tous les apiculteurs. Elle fonctionne sur 3 collèges, les professionnels, les pluriactifs et les apiculteurs de loisirs. Elle s'engage à atteindre à certain nombre d'objectifs :

| | |
|-----------------------------|---|
| Objectifs techniques | Limiter les pertes hivernales de cheptel Augmenter la production de miel |
| Objectifs socio-économiques | Développer la profession et améliorer l'accompagnement vers la profession |
| | Améliorer les performances et les connaissances techniques de tous les apiculteurs |
| Objectifs stratégiques | Consolider l'appui technique sur le réseau apicole en poursuivant la veille technique, scientifique, socioéconomique et réglementaire |
| | Développer les labels de qualité (IGP, Agriculture Biologique, Label Rouge) dans le but d'organiser la commercialisation et de valoriser le miel régional sous signe de qualité |
| | Amélioration de l'environnement mellifère en Grand Est |

Quelques points extraits de cette publication (il en reste bien sûr bien d'autres à consulter par nous apiculteurs de loisirs)

ONF : Nouvelles modalités d'autorisation d'implantation en forêt domaniale

L'ONF doit tenir compte des recommandations formulées par les experts scientifiques en matière de préservation de la biodiversité.

Les contrats autoriseront des sites d'implantation espacés de 2.5 à 3 km (adaptation de la distance km en cas de zone montagne qui sera redéfinie par l'ONF au cas par cas), aux conditions suivantes :

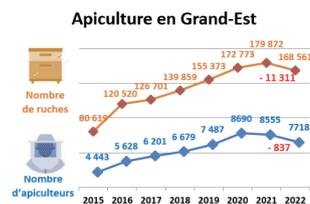
- 30 ruches / site d'implantation,
- 50 ruches / site d'implantation uniquement dans les peuplements de Sapins, Châtaigniers et Tilleuls.

Pour un site d'implantation unique, et pour 5 ruches maximum, les contrats seront accordés gratuitement sans frais de gestion.

A partir de 2024, les contrats autorisés seront de 5 ans avec des frais de gestion de 400,00 € + 100,00 € par site d'implantation.

La Commission Européenne a publié en Mars 2023 un rapport intitulé « From the hives » (« Depuis les ruches »). Ces dernières révèlent que **46% des lots testés (320 lots) seraient adultérés**. Ils contiendraient des sirops de sucre à base de riz, de blé ou de betterave sucrière.

Evolution du nombre d'apiculteurs en Grand Est



Evolution des déclarations annuelles de ruchers (Grand Est).
Source : Bilan des déclarations de ruchers 2022.

Avec 7718 apiculteurs, le Grand Est reste la 2^{ème} région française en nombre d'apiculteurs après l'Auvergne Rhône-Alpes (voir carte). L'effectif de 168 561 ruches nous situe en 5^{ème} position des régions du point de vue du nombre de ruches.

Président : Roby WALTHER
Secrétaire : Audrey SIMON
Trésorier : Gérard WURTZ

5 rue de l'aubépine 57230 BITCHE
4 rue de la gare 57410 PETIT REDERCHING
3 rue Burgasse 57230 SCHORBACH

Tél : 06 89 93 83 53 robertwalther52@gmail.com
Tél : 06 61 72 00 74 audreysimon27@hotmail.com
Tél : 06 06 85 78 55 wurtz.gerard@gmail.com

Quelques observations importantes sur le suivi de l'infestation varroa

Au début de l'été, 20% des ruches présentaient déjà une infestation supérieure au « seuil de dommage »*, le seuil à partir duquel la production de miel commence à décliner du fait du parasitisme. Il s'agit là d'une proportion conséquente des ruches qui étaient déjà « atteintes » mais de manière encore peu visible (baisse de vitalité et de production mais absence d'autres symptômes).

En fin d'été, cette proportion atteignait **40% des ruches**. Un quart des ruches dépassaient même le seuil de « 5 varroas pour 100 abeilles » (baisse de production de miel : 5Kg ou plus).

En hiver, après les traitements de fin de saison, **un quart des ruches était encore à plus de 2% d'infestation** (l'objectif est de passer sous la barre des 2%, après les traitements de fin de saison).

Début d'automne, l'infestation diminue dans les ruches déjà traitées ou augmente dans les autres (nous présentons ici les données cumulées par période, sans distinguer les traitements).

Au printemps, près d'un quart des ruches dépassait déjà la valeur de 0.5% (seuil de référence pour la sortie de l'hiver). A ce niveau d'infestation, il n'y a pas de dégâts sur les abeilles mais en revanche nous pouvons être assuré que les colonies souffriront de l'infestation d'ici la fin de l'été.

En résumé, ce travail nous permet de rendre compte d'une situation où, sur le terrain, la maîtrise de l'infestation varroa n'est pas satisfaisante dans une proportion importante des ruches. La maîtrise de l'infestation varroa n'est pas une chose aisée à atteindre. De nouveaux axes de recherches sont actuellement mis en place en France, notamment sur l'évaluation d'un phénomène de « résistance » des varroas aux médicaments à base d'amitrazé

Le reste est à découvrir dans le flash abeilles... Bonne lecture

Frelon asiatique....

Vous avez pu participer dans le bitcherland ainsi que sur le secteur de Sarreguemines à 2 conférences abordant le sujet épineux du frelon asiatique. Beaucoup de bruits courent au sujet de ce prédateur, des choses d'ailleurs plus ou moins fantaisistes. L'objectif premier était de faire la part des choses et de bien cerner le problème afin d'organiser au mieux une lutte efficace.

Pour le moment nous ne devons pas nous inquiéter dans le bitcherland, le frelon

n'ayant pas encore fait son apparition. Il a été observé en 2022 du côté de Thionville et puis il a progressivement migré jusque vers Neufgrange près de Sarreguemines. Pour l'instant nous ne devons pas le piéger, ni au printemps avec les substances sucrées ni en été et avec les éléments carnés. Maintenant soyons attentifs et dès que nous ne le détecterons il faudra le signaler rapidement aux services sanitaires ou à votre syndicat.



Et puis je vais m'arrêter là pour cette lettre et vous souhaiter de belles récoltes, peut-être de belles vacances et surtout une bonne santé

Apicalement

Roby